

<b>Alice ROUYER (coord.)</b> Fabrice ESCAFFRE Jean-Jacques GUIBBERT Sinda HAOUES-JOUVE Diana MOSOVITCH Marianne SIBERTIN-BLANC	<b>LISST (UMR 5193)</b> Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires Maison de la recherche, Université de Toulouse II 5, Allées Antonio Machado 31058 Toulouse cedex 9
Isabelle BERRY-CHIKHAOUI	<b>MTE (FRE- 3027)</b> Université Paul Valéry, route de Mende 34199 Montpellier cedex 5
Mohamed JANATI-IDRISSI	<b>GESTER (EA 3766) et Centre Jacques Berque</b> 7, rue Abbé de l'épée, 34090 Montpellier



**« *La petite fabrique locale du développement urbain durable.***  
***De la construction programmatique à la mise en œuvre de projets labellisés,***  
***une comparaison Nord-Sud des enjeux de la mobilisation dans quatre***  
***métropoles : Berlin, Dakar, Marrakech et Toulouse »***

## RESUME

Juin 2008

Subvention

A05-10SU-05000311

Plan urbanisme Construction Architecture

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

Ministère du Logement et de la Ville

## **« *La petite fabrique locale du développement urbain durable.***

***De la construction programmatique à la mise en œuvre de projets labellisés,  
une comparaison Nord-Sud des enjeux de la mobilisation dans quatre  
métropoles : Berlin, Dakar, Marrakech et Toulouse »***

La présente proposition de recherche se focalise sur la comparaison de quatre contextes métropolitains de mobilisation autour du développement durable, Berlin, Dakar, Marrakech et Toulouse. Ce panel de cités, où l'on assiste à la mise en œuvre, au nom du développement durable d'un ensemble de projets ciblés, nous semblaient particulièrement illustratif de cette nécessaire articulation d'échelles qui caractérise ce type de dynamiques, en dépit de contextes institutionnels et socio-économiques très différents et de configurations d'acteurs hétérogènes.

L'approche systémique nous a amené à appréhender les agendas 21 locaux comme des dispositifs en mouvement. Elle offrait un premier élément d'intelligibilité et de comparabilité. Orientée essentiellement vers un repérage de choix stratégiques et de mobilisations de ressources, elle nous permettait d'éclaircir les ressorts de certains leaderships (SMITH, SORBETS, 2003) et leur caractère évolutif. L'hypothèse sous-jacente de cette recherche était cependant que si les Agendas 21 locaux comme une forme d'interprétation de l'injonction diffuse au développement urbain durable, leur interprétation se négociait localement entre une variété d'acteurs mobilisés. Ils construisaient des scènes locales singulières (Cefaï D., 2002), en dépit d'une supposée standardisation des dispositifs.

Il ressort des cas étudiés que le contexte mérite d'être considéré dans sa double dimension politique et socioéconomique. Il est possible d'en définir quatre registres : le degré d'ouverture démocratique des systèmes politiques, évaluée à l'aune de la place qui peut être conférée au débat public comme aux mouvements sociaux et associatifs ; l'état de maturation des processus de décentralisation en lien avec des redéfinitions en cours du rôle de l'Etat ; la plus ou moins grande autonomie des processus observés par rapport à des ressources exogènes - notamment financières et procédurales - et, enfin, le caractère plus ou moins innovant des démarches initiées dans le cadre des Agendas 21 au regard des modalités plus traditionnelles de l'action publique locale.

Les différents systèmes d'acteurs rencontrés dans les quatre monographies sont de plus ou moins grande complexité. Le nombre de protagonistes en jeu, inflationniste dans le cas de Berlin, très réduit en ce qui concerne Toulouse, constitue de ce fait un élément majeur de distinction entre les 4 sites. Toulouse peut-être appréhendée comme une ville-acteur exclusive. A Berlin, Köpenick ; Guediawaye, le leadership est partagé entre les institutions locales et d'autres acteurs. Marrakech traduit une autre configuration singulière puisque la municipalité reste en position de retrait tout au long du processus qui se joue sur son propre territoire. Les cas de figure de Toulouse et Marrakech se caractérisent par un système de participation très cadré, déjà préétabli en amont de la démarche d'Agenda 21. Dans le cas de Toulouse, l'agenda 21 reçoit un profilage communicationnel et la société civile est mise à distance. Dans le cas de Guediawaye, la démarche d'agenda 21 vient s'inscrire en continuité de projets de développement précédents de sorte que la société civile, déjà organisée autour d'enjeux de développement local reste très réactive. Les cas allemands de Berlin et Köpenick

constituent une figure à part. La société civile participe en effet très fortement de l'impulsion et assure le portage de la démarche en coordination avec de nombreux autres acteurs.

Les agendas sont fondamentalement des « machines » à créer de l'accord. Ils déterminent de ce fait l'encadrement des procédures de négociation et d'ajustement des cadres référentiels des protagonistes. Nous pouvons distinguer dans la construction de ces dispositifs deux cas de figures. Dans le premier cas le dispositif fait l'objet d'une importation d'un instrument « clef en main ». Dans le second, il fait l'objet d'une négociation qui s'intègre globalement au processus de l'agenda. Dans le premier cas de figure, l'importation des procédures est d'abord en lien avec l'intervention d'un bailleur international qui impose ses instruments ainsi que ses grilles de lecture. C'est le cas de Dakar et de Marrakech pour lesquels l'accès aux ressources est associé à l'imposition d'un instrument. A un autre niveau, il est rare que les instruments mobilisés soient l'objet d'une complète invention. Si dans le cas de Marrakech, le référentiel ZOPP (Projet Participatif Par Objectif ou PPO), empruntés au GTZ Allemand, constitue un incontournable instrument de management de projets, on retrouvera des techniques similaires de formalisation de procédures à Toulouse, Dakar, Berlin. Notons à ce titre, qu'à Toulouse la procédure « clef en main » vient du CERTU.

Pour autant la part d'invention n'est pas absente. Elle réside d'abord dans l'interprétation des instruments et leurs modalités de mise en pratique, fort différente à Dakar et Marrakech, en raison des grammaires divergentes de la vie publique. Elle est pleinement assumée à Köpenick qui intègre des procédures de planification par objectifs dans un dispositif complètement original, permettant d'associer et de coordonner trois arènes différentes de débats (forum œcuménique, forum environnement et développement, et administration municipale) dans un dispositif dit à trois piliers. La scène Berlinoise fait œuvre en la matière, d'un esprit certain d'expérimentation de ces espaces dialogiques ; notamment, à l'initiative de véritables bureaux d'ingénierie : « open space », « forum prospectifs », « budget participatif », etc.

Au total, quelle performativité pour ces « machines à créer de l'accord » ? Sur l'ensemble des sites étudiés, le processus d'agendas 21, s'il parvient à produire de la mobilisation collective, peine à traduire de façon visible les attentes suscitées les plus vives dans l'ordinaire de l'action publique locale. La dynamique engendrée bouscule néanmoins les modes de faire, produisant ici du dialogue transsectoriel, là des échanges entre niveaux de collectivités territoriales, ici la mise en œuvre de quelques actions symboliques dans le champs de l'action sociale ou environnementale.